

Willy BORSUS

Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale

Contact:

Pauline Bievez

0477/38.45.01

pauline.bievez@borsus.fgov.be



Le Ministre fédéral des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale

Enquête auprès des consommateurs et des commerçants sur les soldes

Willy Borsus : « 76% des répondants veulent le maintien des soldes »

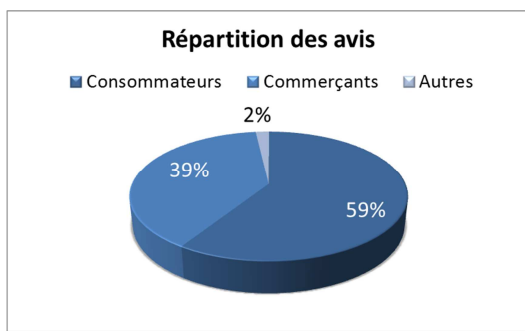
1^{er} février 2017

Le 27 décembre dernier, le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale Willy BORSUS invitait les commerçants et les citoyens à communiquer leur avis sur la législation actuelle en matière de soldes. En un mois, le Ministre a reçu environ 850 mails de commerçants et de consommateurs.

Voici l'analyse complète des réponses reçues.

Profil des répondants

59 % des répondants sont des consommateurs, 39 % des commerçants.



Période d'attente

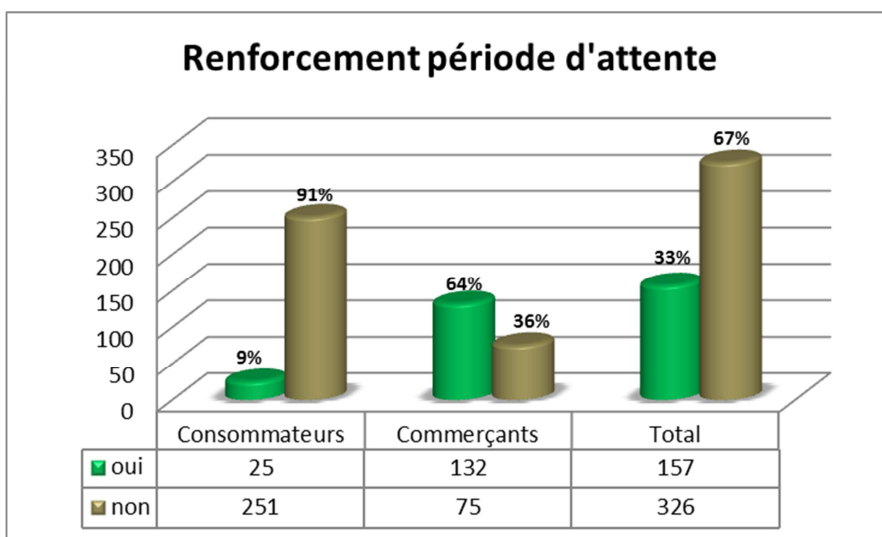
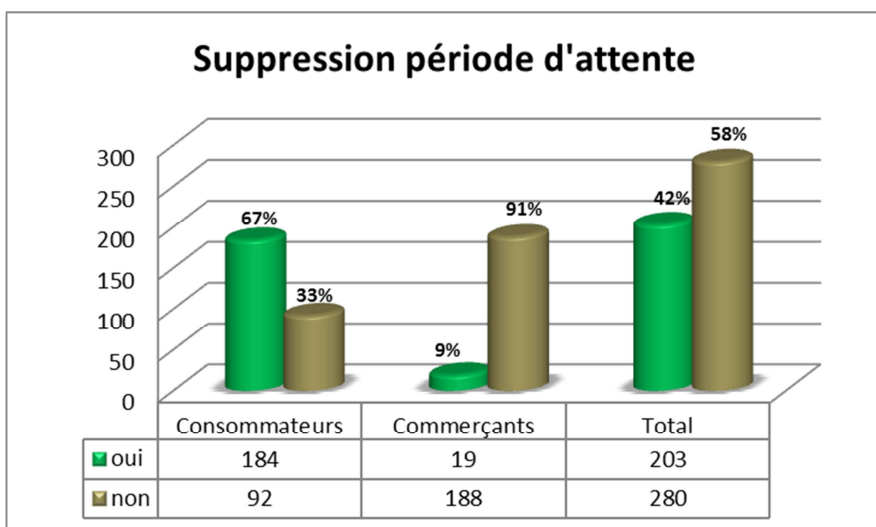
La période d'attente est la période d'un mois qui précède le début des périodes de soldes d'hiver et d'été. La période d'attente se limite uniquement aux secteurs de l'habillement, des articles de maroquinerie et des chaussures.

Pendant cette période, les commerçants ne peuvent pas annoncer des réductions de prix ni diffuser des bons de valeur donnant droit à une réduction de prix pendant la période d'attente (à l'exception des offres conjointes, articles groupés,...).

Dans les graphes ci-dessous, la « suppression de la période d'attente » signifie donc l'autorisation d'annoncer des réductions, même avant les soldes, et pas uniquement des offres conjointes comme c'est le cas aujourd'hui.

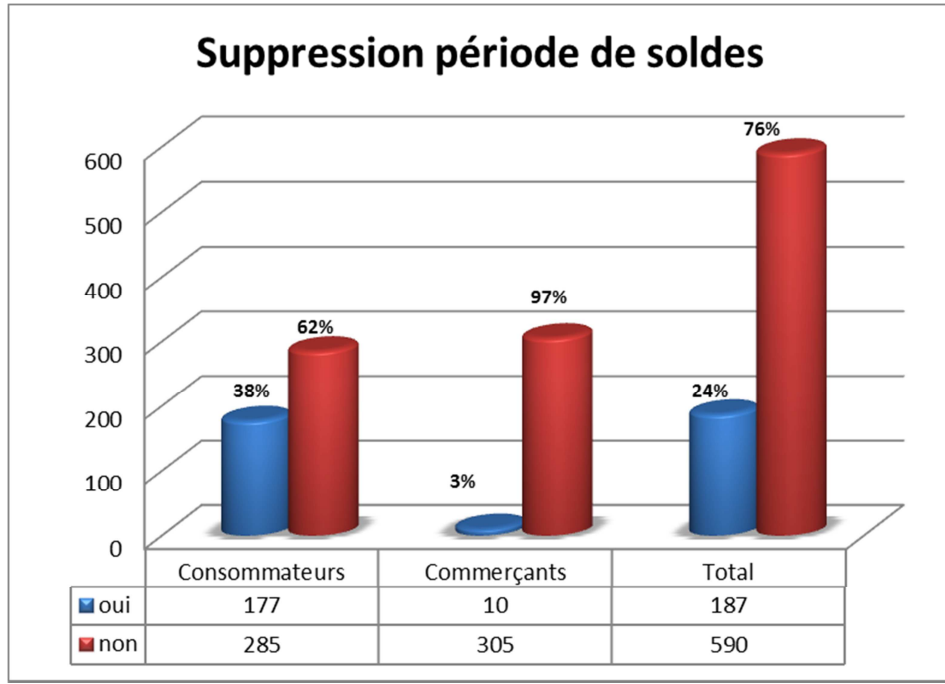
Constats :

- 38% des répondants ne se sont pas prononcés concernant la période d'attente.
- Une légère majorité se dégage pour le maintien de la période d'attente. Nous constatons cependant une avis divisé entre les clients et les commerçants.
- 91% des commerçants ne veulent pas supprimer la période d'attente tandis que 67% des consommateurs sont favorables à sa suppression.
- Au contraire, 64% des commerçants souhaitent que cette période d'attente soit renforcée.

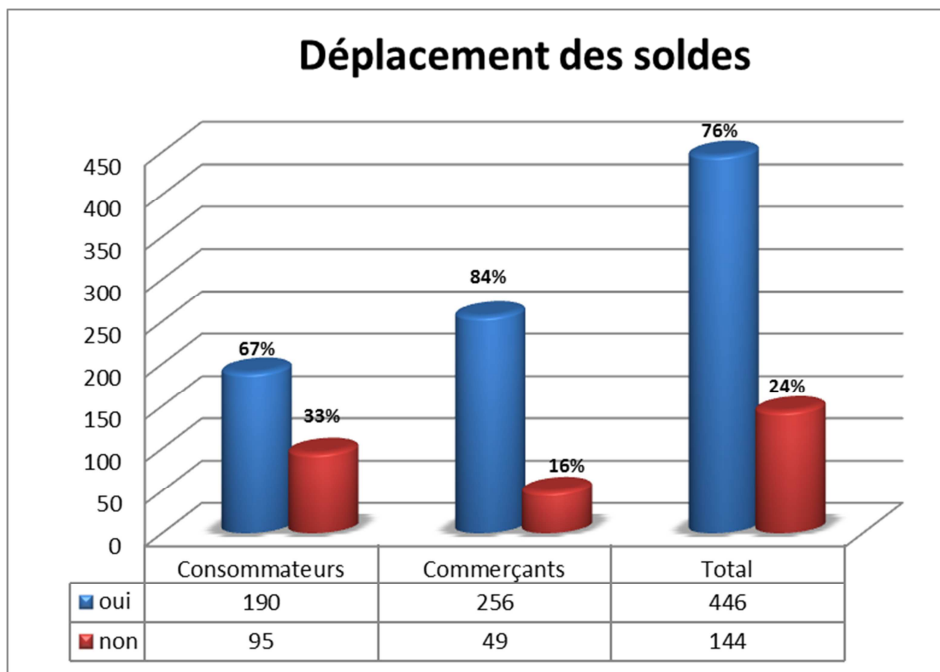


Supprimer les soldes ?

76% des répondants ne veulent pas supprimer les soldes. Une majorité des consommateurs souhaite le maintien de la période des soldes et une écrasante majorité des commerçants (97%) suit cette tendance. Les deux groupes restent cependant préoccupés par l'impact de l'e-commerce sur les activités et signalent aussi l'importance de la dimension transfrontalière du commerce.



Déplacer la période des soldes ?



Parmi les 590 personnes qui ne sont pas favorables à la suppression des soldes, 76% veulent que les dates soient déplacées. Cette tendance est très marquée chez les commerçants (84%) mais elle est également présente chez les clients (67%).

Déplacer, mais vers quelle période ?

Campagne "soldes"		Consommateurs	Commerçants	Total
Soldes d'hiver	décembre	82	4	86
		43%	2%	19%
	février	55	214	269
		29%	84%	60%
Soldes d'été	juin	28	3	31
		15%	1%	7%
	août	50	189	239
		26%	74%	54%
	septembre	7	14	21
		4%	5%	5%

1

Soldes d'hiver : les **consommateurs** sont majoritairement partisans d'un avancement des soldes au mois de **décembre** afin d'éviter les achats à l'étranger ou pour profiter des soldes dans le cadre des achats de fin d'année. Les **commerçants** sont très favorables au report au mois de **février** afin de mieux coller aux conditions climatiques et de prévoir une pause entre les fêtes de fin d'année et le début des soldes.

Les craintes d'un report sont plus largement partagées par les commerçants établis près des frontières.

Soldes d'été : A peine 18% des **consommateurs** se sont prononcés à ce sujet. Ils sont beaucoup plus nombreux du côté des commerçants (65%). Le déplacement des soldes au mois de **août** recueille la majorité des suffrages. C'est évidemment beaucoup plus prononcé du côté des commerçants.

Autres pistes ?

Enfin, certains ont fait part au Ministre Borsus d'autres pistes de réflexion, telles que par exemple raccourcir la période des soldes afin de dynamiser la vente, contrôler plus strictement la législation et augmenter les amendes en cas d'infraction, disposer d'un coin soldes en permanence dans les magasins, mettre en place des périodes différentes selon les catégories de produits, etc....

Quid à présent ?

Le Ministre attend désormais l'avis du Conseil supérieur des Indépendants et des PME et du Conseil de la Consommation qui doivent se prononcer dans ce dossier d'ici fin février. Ensuite, fort de ces avis et des réflexions des citoyens et commerçants, le Ministre proposera, en concertation avec le Ministre de l'Economie, une réforme de la loi soldes au Gouvernement.

¹ Le % correspond à la part relative des réponses comparée au total de ceux qui sont favorables à un déplacement des soldes.

Le % total n'est pas égal à 100% car nous n'avons pas repris toutes les formules alternatives proposées ou parce que l'émetteur ne s'est pas prononcé spécifiquement pour une période.

Toutes les infos sur la législation en matière de soldes :

http://economie.fgov.be/fr/binaries/FAQ_presoldes_soldes_CDE_VI_consommateurs_tcm326-255515.pdf

Chiffres commerce :

En 2014, l'économie marchande non financière comptait 593.421 entreprises et 2.744.636 personnes occupées en Belgique. 53 % des entreprises et 45 % des personnes occupées sont actives dans le secteur des services. Le commerce est le deuxième plus grand secteur tant en nombre d'entreprises (23 %) que d'emplois (23 %).

En 2014, le commerce affichait un chiffre d'affaires de 423 milliards d'euros en Belgique².
Le « chiffre d'affaires » est la valeur totale des ventes sur le marché de biens et de services à des tiers.

² http://statbel.fgov.be/fr/binaries/2_WEB_FR_kerncijfers_2016_tcm326-280618.pdf